

L'Accorderie va devoir quitter le centre-ville

ASSOCIATION Le local de l'Accorderie, lieu d'échange de services, est en vente. Explication de la situation avec les responsables de cette structure en partance pour Pétricot

UN CAFÉ AVEC...

Le samedi, « Sud Ouest » se pose pour papoter avec l'un des acteurs de la ville. Autour d'un café, on peut refaire le monde ou se contenter de raconter celui qui existe...

Ghislaine Cluzel, la permanente de l'Accorderie et Noël Touya, son président, seront bientôt dans les cartons. Le lieu où cette association est installée depuis trois ans, au 7, rue Champ-Lacombe, est en vente. En attendant fin décembre, il y a toujours du café chaud pour ceux qui poussent la porte. « Sud Ouest » a pu le vérifier.

« Sud Ouest » Est-il vrai que l'Accorderie va fermer au 31 décembre ?
Noël Touya Non. On ne va pas fermer mais quitter le local actuel pour déménager. La situation était connue depuis des mois, mais cela inquiète les Accordeurs qui ont écrit au maire pour leur dire leur attachement à ce qui se passe ici depuis trois ans. Du coup, une solution nous a été proposée par la municipalité.

Ghislaine Cluzel Ce local est loué par le Centre communal d'action sociale qui nous héberge ici pour une somme de 450 euros. Nous savons depuis neuf mois que le propriétaire ne renouvellera pas le bail et veut vendre. On peut le comprendre : c'est un emplacement royal. Il est parfait pour notre activité.

Qu'est-ce qu'on fait dans ce local ?

G.C. On vient échanger des services avec un système de « chèques-temps ». C'est une idée née au Québec et le réseau s'est développé partout en France. À Biarritz, chaque année, cela représente

3 000 heures échangées. Des gens s'entraident, sans se sentir redevables envers l'autre. Mais c'est surtout un moyen de ne pas être isolé. 70 % des Accordeurs vivent seuls.

N.T. Les Accordeurs se retrouvent aussi autour de micropjets qu'ils montent. On a ainsi un groupe qui s'est mis à faire du théâtre et ils ont pu faire deux représentations dans des Ehpad.

Qui monte ces projets ?

N.T. Les envies et les idées viennent des gens qui fréquentent le lieu. Ils poussent la porte pour la convivialité et la solidarité. Ensuite,

c'est l'Accorderie, avec son cadre professionnel, qui permet de coordonner, d'organiser et de trouver les financements. Nous avons, par exemple, obtenu 4 000 euros de la Fondation de France pour « Biarritz d'hier et d'aujourd'hui ». Il s'agit de demander aux personnes âgées de trouver chez elles de vieilles photos. Nous allons leur apprendre à les numériser et à écrire leurs souvenirs sur ordinateur. Le but : réduire la fracture numérique des générations les plus âgées, stimuler la mémoire et montrer à quoi ressemblait la ville avant.

G.C. Les gens disent qu'ici, c'est un peu leur deuxième maison. Cela



Ghislaine Cluzel, permanente de l'Accorderie, et Noël Touya, le président. PHOTO V.F.

FIN D'ANNÉE

MARCHÉ DE NOËL FAIT MAISON

Le vendredi 12, 13 et 14 décembre, de 10 à 18 heures, l'Accorderie vendra des objets réalisés par les membres à partir de matériaux recyclés. Tout est estampillé « fait maison » et « zéro déchet ». Le bénéfice de la vente sera utilisé pour le projet « Réveillonerie solidaire ». Il s'agit d'une fête organisée le samedi 28 décembre dans la chapelle Saint-Vincent-de-Paul en partenariat avec l'épicerie sociale Elgarri et le centre social Maria Pia. Les participants paient en étant acteurs aux préparatifs.

veut dire qu'ils s'y sentent bien. Et s'ils se sentent bien, c'est parce qu'ils sont en mesure de construire ce qui leur tient à cœur. On voit bien l'émotion qu'a suscitée le risque de disparition du lieu. Encore plus avec l'échéance qui approche.

Vous allez devoir déménager donc ?

N.T. Oui. La mairie peut nous reloger à la Maison des associations pour la partie administrative et mettre à disposition des espaces partagés dans cet immeuble ou dans la salle Errecarte. C'est une solution qui est intéressante économiquement. Géographiquement, cela ne conviendra pas forcément à tout le monde de migrer vers Pétricot, compte tenu de l'âge et de la sociologie des Accordeurs.

G.C. Ici, on cochant toutes les cases du cahier des charges de la fédération des Accorderies, mais le prix d'achat du local est de 560 000 euros ! Il nous faudrait un mécène.

N.T. Exactement ! Et comme c'est bientôt Noël, on a le droit de rêver Moi, plus encore, avec le prénom que je porte !

Recueilli par
Véronique Fourcade